

BULLETIN DE RESERVATION VOYAGE CONVENTION INTERNATIONALE SYDNEY 2014

à retourner à : **Sélectour Bleu Voyages, 47 rue Sala, 69002 LYON**
Tel 04.78.92.47.72 / fax 04.78.92.47.70 – agomet@bleu-voyages.fr
Accompagné de l'acompte demandé par personne, à l'ordre de **SELECTOUR Bleu Voyages**.

1^{er} participant

2^{eme} participant

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_|

Code Postal : |_|_|_|_|_|

Ville :

Ville :

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone
portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone
portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse courriel :
.....@.....

Adresse courriel :
.....@.....

Merci de cocher le voyage choisi et le cas échéant la chambre individuelle souhaitée en joignant une copie de votre passeport pour la demande de visa.

Voyage **CONVENTION « Découverte Australienne » du 29 mai au 14 juin 2014**

Prix / personne : 4740 € X personnes = € + taxes aériennes et sécurité

Supplément pour chambre individuelle : 1160 €

Règlements p/pers : 750€ à l'inscription - 1250€ le 5 février – 1000€ le 10 mars – solde le 15 avril 2014

Voyage **CONVENTION « L'Odysée Australienne » du 23 mai au 14 juin 2014**

Prix par personne : 6690 € X personnes = € + taxes aériennes et sécurité

Supplément pour chambre individuelle : 1750 €

Règlements p/pers : 1000€ à l'inscription - 1500€ le 5 février – 1500€ le 10 mars – solde le 15 avril 2014

Supplément assurance APRIL annulation / rapatriement / bagages : + 79 €/personne

REGLEMENT : (à remplir – dater et signer)

Par chèque bancaire à l'ordre de **SELECTOUR Bleu Voyages**

Par carte bancaire

N° de la carte : |_|_|_|_|_| - |_|_|_|_|_| - |_|_|_|_|_| - |_|_|_|_|_|

Cryptogramme visuel : |_|_|_|_| (voir panneau signature au dos de la carte)

Date de validité : |_|_| / |_|_|

Nom du porteur : Prénom :

J'autorise l'agence **BLEU VOYAGES** à prélever ma Carte de Crédit du montant du voyage selon échéancier ci-dessus

Date :

Signature :



Voyagez l'esprit libre

Au reçu de votre réservation, vous recevrez une confirmation comprenant toutes les informations et conditions concernant votre voyage qui validera votre participation au voyage choisi par la Convention

CONDITIONS GÉNÉRALES et PARTICULIÈRES DE VENTE à conserver

☞ CONDITIONS DE VENTES

Les conditions générales de vente sont celles qui ont été fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n° 2009-1650 du 23 décembre 2009 parus au journal officiel du 27 décembre 2009 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Ils figurent au verso du contrat de vente qui vous sera remis par votre agence de voyages dès votre inscription. Vous pouvez recevoir la copie complète de ces conditions de vente sur simple demande.

☞ INSCRIPTION ET PAIEMENT

Renvoyer le bulletin ci-joint à Selectour BLEU VOYAGES, 47 rue Sala, 69002 Lyon

tel : +33 478 924 772 - fax : +33 478 924 770

ou mail : agomet@bleu-voyages.fr . Pour être prise en compte chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte. Une confirmation d'inscription est envoyée en retour. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l'Agence.

☞ FORMALITES – DOCUMENTS

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un **passport en cours de validité 6 mois après le retour du voyage** pour se rendre en Australie. Le Visa (gratuit à ce jour) sera obtenu par Bleu Voyages.

Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur Pays (Consulat, Ambassade,...). **Le Rotarien s'inscrivant à l'un des voyages de groupe de la Convention du Rotary International doit être en possession des visas et passeports et vaccins nécessaires pour le voyage concerné.** OCEA décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non présentation des documents d'entrée pour les pays concernés. OCEA recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Etrangères - <http://www.diplomatie.gouv.fr/> - rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » pour une information sûre et complète.

☞ PRIX

Le prix, forfaitaire, a été établi sur la base d'un **nombre minimum de 25 participants, précisé pour chaque voyage. Si ce nombre minimum de participants n'était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé soit faire l'objet d'un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ.**

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connues au 25 septembre 2013 pour chaque voyage, en particulier le prix des carburants et les taxes aériennes et de sécurité. **Veillez noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces derniers éléments ferait l'objet d'un réajustement du prix de vente** (voir conditions de réajustement sur le programme de chaque voyage). Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

☞ ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé. En cas d'annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais seront les suivants :

- Plus de 90 jours avant le départ : **750.€ /pers**
- 90 à 46 jours : 50% du prix du voyage
- 45 à 31 jours : 70% du prix du voyage
- 30 à 16 jours : 90% du prix du voyage
- moins de 16 jours : 100% du prix du voyage

☞ ASSURANCES

Aucune assurance n'est incluse dans les voyages. BLEU VOYAGES propose pour les Rotariens qui le désirent une convention d'assistance et d'assurance souscrite auprès TMS / GROUPE APRIL, - FRANCE. La prime du contrat Sérénité Multirisques **est de 79.€ p/p (Prix spécial Rotary)**. Un exemplaire de la convention d'assurance est joint à la confirmation d'inscription et détaille les droits et devoirs du voyageur. Nous vous recommandons d'en prendre attentivement connaissance.

☞ CHAMBRES INDIVIDUELLES

Le prix des chambres individuelles est très élevé du au fait qu'il n'y a pas de chambres individuelles. Le prix de la chambre étant le même pour une ou deux personnes. Dans le cas où l'un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule si aucun autre « co-chambriste » n'a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage, devra acquitter le supplément pour chambre individuelle.

☞ TRANSPORTS AERIENS

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie aérienne. Ils sont susceptibles d'être modifiés. L'agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'un changement d'horaire de la compagnie aérienne.

☞ RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

L'inscription à un des voyages proposés dans le cadre de la Convention du Rotary International implique l'accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières. L'interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l'agence obtient de la part des prestataires de services (transporteur, hôtelier, restaurateur) une déduction pour les services non-fournis. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

☞ LITIGES

En cas de contestation, toute demande ou action judiciaire devra, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de connexité, être portée pour BLEU VOYAGES, devant le Tribunal de commerce de Lyon, à l'exclusion de tous les autres.

Selectour BLEU VOYAGES

47 rue Sala – 69002 LYON

Tel : 04 78 924 777 – fax : 04 78 924 770

Mail : agomet@bleu-voyages.fr

SELECTOUR BLEU VOYAGES

47 rue Sala • Galerie du Sofitel • 69002 Lyon
Tél 04 78 92 47 77 • lyon@bleu-voyages.fr

www.bleu-voyages.fr

Neige et Soleil Voyages SAS au capital de 396 800 € • RC Bourgoin Jallieu B 398 629 766 • Code NAF 7911 Z • IMMATRICULATION IMO38120003

Agence garantie par l'APSAV • 6 rue Villaret de Joyeuse • 75015 Paris • Agence assurée pour sa responsabilité civile et professionnelle par le groupe Hiscox n° de contrat 75747 • Membre du Syndicat National des Agences de Voyages • Aérien • SNCF • Location Voitures • Tourisme.